



# Rapport annuel

au 31 décembre 2024

## UNIFED EPARGNE HORIZONS

### FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

### CLASSIFICATION

N/A

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

[lbpam.com](http://lbpam.com)

# Sommaire

## **Orientation des placements**

## **Rapport de gestion**

## **Comptes annuels**

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

## **Certification du contrôleur légal des comptes**

## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence composé de 7% MSCI EMU + 0.5% MSCI Europe Ex EMU + 1% MSCI USA Large Cap + 0.5% MSCI AC Asia Pacific Free + 30% Bloomberg Euro Treasury 1bn Select Countries 5-7 yr + 8% IBOXX corporate euro + 3% ML HY euro + 50% €STR.

## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle son indice composite. La gestion est discrétionnaire: les titres détenus en direct seront sélectionnés au sein de l'indicateur de référence mais de manière non exclusive de telle sorte que l'écart de composition ou de suivi de l'OPC avec son indicateur de référence pourront être significatifs.

- L'indice Bloomberg Euro Treasury 1bn Select Countries 5-7 yr (coupons réinvestis), représentatif de la performance des obligations d'une sélection d'États de la zone euro, de maturité 5-7 ans, d'un encours supérieur à 1 Md€, notées Investment Grade en utilisant le rating médian. L'administrateur de l'indice Bloomberg Euro Treasury 1bn Select Countries 5-7 yr (coupons réinvestis) est Bloomberg Index Services Limited (BISL). L'administrateur de l'Indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: [www.bloomberg.com/professional/product/indices/](http://www.bloomberg.com/professional/product/indices/).
- L'indice IBOXX Corporate est l'indice représentatif de la performance des obligations du secteur privé émises en euro Investissement grade. L'administrateur de l'Indice IBOXX Corporate est Markit N.V. ("IMBA EU"). L'administrateur de l'Indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: [www.ihsmarkit.com/products/ibox.html](http://www.ihsmarkit.com/products/ibox.html).
- Merrill Lynch Euro High Yield est représentatif de la performance des obligations à haut rendement en euro. L'administrateur de l'Indice Merrill Lynch Euro High Yield est ICE Data Indices, LLC ("IDI"). L'administrateur de l'Indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: <https://www.theice.com/market-data/indices>.
- L'€STR est le taux d'intérêt de référence du marché monétaire qui reflète le coût des emprunts au jour le jour appliqué par les banques de la zone euro. Il est calculé par la Banque centrale européenne (BCE) et publié sur le site Internet [www.emmi-benchmarks.eu](http://www.emmi-benchmarks.eu). Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: [www.emmi-benchmarks.eu](http://www.emmi-benchmarks.eu).
- Le MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) est un indice pondéré par le flottant représentatif des 240 principales valeurs de la zone euro.

Le MSCI Europe Ex EMU est un indice pondéré par le flottant représentatif des 200 principales valeurs des marchés développés européens en dehors de l'EMU.

Le MSCI USA large Cap est un indice pondéré par le flottant représentatif des 280 principales valeurs américaines. L'indice MSCI AC Asia Pacific Free est représentatif des plus grandes capitalisations (pays développés et émergents) de la zone Asie Pacifique dont le Japon.

Les indicateurs de référence MSCI EMU, MSCI Europe Ex EMU, MSCI USA large Cap et MSCI AC Asia Pacific Free sont utilisés par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de ces indices de référence (MSCI) est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur les indices de référence sont accessibles via le site internet suivant: [www.msci.com](http://www.msci.com).

Ces indices sont publiés en euros, coupons et dividendes net réinvestis, cours de clôture.

L'indicateur de référence composé de 7% MSCI EMU + 0.5% MSCI Europe Ex EMU + 1% MSCI USA Large Cap + 0.5% MSCI AC Asia Pacific Free + 30% Bloomberg Euro Treasury 1bn Select Countries 5-7 yr + 8% IBOXX corporate euro + 3% ML HY euro + 50% €STR est utilisé par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

**Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.**

## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

### STRATÉGIES UTILISÉES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

UNIFED EPARGNE HORIZONS est géré dans une optique de risque plus axée vers une gestion défensive (marchés de taux) que vers une gestion offensive (marché actions). La pondération entre l'exposition taux et actions est effectuée en fonction des opportunités de marchés. La Société de Gestion organise un comité mensuel d'allocation d'actifs afin de discuter des marges d'allocation tactiques (arbitrage en actions et taux). Au cours de ce comité, les gérants sont invités à débattre de l'actualité des marchés et des éventuelles modifications de perspectives à moyen terme des différentes classes d'actifs tout en restant dans les limites décrites ci-dessous.

- L'exposition minimum sur les marchés obligataire et/ou monétaire est de 85 %
- L'exposition maximum sur le marché actions est de 15 %.

Le fonds peut investir dans des OPCVM ou FIA sans restriction de zone géographique, dont à titre accessoire une possibilité d'exposition dans des pays émergents. Le FCP investira également dans des obligations en direct.

La Société de Gestion est en charge de la stratégie d'allocation d'actifs, de l'exposition en actions, des investissements en OPCVM et FIA, de la sélection des titres et des stratégies obligataires sur le compartiment taux du portefeuille.

#### 1a/ stratégie taux:

Dans le cadre de la sélection de titres en direct, les sources de performance proviennent de:

- L'allocation directionnelle: à partir d'un scénario économique central qui oriente les anticipations sur la croissance et l'inflation, un niveau de taux d'intérêt long terme cible est déterminé. À partir de cette anticipation de taux d'intérêt et du niveau actuel des taux, un niveau de sensibilité global est défini;
- L'allocation par strates de maturités: Les investissements peuvent être réalisés sur l'ensemble des maturités. Les taux d'intérêt, et donc les prix des obligations peuvent varier différemment selon leur maturité. Il est alors possible d'arbitrer les différentes échéances et de se positionner sur celles qui présentent les meilleurs potentiels de performances. À partir des anticipations d'évolution des taux, un positionnement type est défini sur la courbe des taux (Des obligations de même nature et de même risque peuvent avoir différentes maturités allant de la journée jusqu'au 15 ans. Les taux de rendement de ces obligations sont différents. Il existe donc une structure temporelle des taux d'intérêt que l'on appelle "Courbe des taux");
- La gestion du crédit: La Société de Gestion recherche des opportunités sur le marché des titres des émetteurs privés dans le but d'améliorer la performance du fonds. Concernant le choix des secteurs et des titres, la Société de Gestion s'appuie sur les conseils des intermédiaires, les études crédit publiées par les différents bureaux d'analyse, des réunions sont également organisées avec les analystes. Un suivi quotidien des émetteurs est effectué par l'intermédiaire de ces différentes publications. Dans le cadre du processus d'investissement la réunion hebdomadaire du pôle taux examine les différents risques cités.

La Société de Gestion conduit sa propre analyse interne sur la qualité financière des titres qu'il sélectionne: l'objectif principal étant la sélection de titres présentant une bonne qualité financière. Les choix de titres s'inscrivent dans le cadre de limites en termes de maturité, de vie moyenne, d'appréciation interne de la qualité financière des investissements, de rating, et de dispersion par émetteur. La sensibilité du fonds va de 0 à 10.

Les investissements en taux d'intérêt s'effectuent le plus souvent en direct, mais également sous forme d'OPC.

#### 1b/ stratégie actions:

Dans le cadre de la sélection d'OPCVM ou FIA, Des OPC peuvent être choisis: ils font l'objet d'un processus de sélection d'OPC rigoureux. Elle est en deux temps:

- Étape quantitative: il s'agit de repérer dans l'univers MorningStar des fonds alliant un couple rendement/risque optimal selon la Société de Gestion (régularité de la sur-performance par rapport à son indice de référence, une volatilité relative limitée), des frais de gestion raisonnables.

## ORIENTATION DES PLACEMENTS

- Étape qualitative: Cela passe essentiellement par un questionnaire envoyé à la société de gestion de l'OPC, dont l'objet est de déterminer le style de gestion (croissance, valorisation...), le processus de sélection des titres, l'équilibre entre moyennes et grandes capitalisations. Un échange direct est ponctuellement organisé avec l'équipe de gestion de l'OPC afin d'approfondir certains points du questionnaire et de déterminer si les équipes de gestion sont stables.

### 1. Principales catégories d'actifs utilisées (hors dérivés intégrés)

#### ■ Actions

Néant.

#### ■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

**Obligations:** Le FCP s'autorise à investir sur l'ensemble des catégories d'obligations, du secteur public ou du secteur privé selon les opportunités de marché, notamment :

- des emprunts émis ou garantis par un État membre de l'OCDE, par les collectivités territoriales d'un État membre de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou par un organisme international à caractère public dont un ou plusieurs États membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen font partie, ou de titres émis par la CADES, d'échéance moyenne.
- des obligations foncières,
- des emprunts du secteur public ou semi-public,
- des emprunts du secteur privé,

**Monétaire:** Les investissements en instruments du marché monétaire (TCN, BTF, BTAN) relèvent de l'allocation d'actif, et sont nécessaires à la liquidité du fonds, pour faire face à des retraits non modélisables. La totalité des valeurs est libellées en euros.

Dans le cadre de la sélection des titres, le fonds s'autorise à investir sur l'ensemble des catégories d'obligations, du secteur public ou du secteur privé, à taux fixes et à taux variables, selon les opportunités de marché. Le FCP est investi principalement dans des titres que la Société de Gestion considère comme étant de bonne qualité, à l'issue de sa propre analyse financière interne telle que décrite dans le processus de gestion avec la possibilité d'investir dans des titres « à caractère spéculatif » suivant l'analyse de la Société de Gestion ou non notés dans la limite de 20 %.

La sélection des titres de créances ne se fonde pas automatiquement et exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit. Les titres sont choisis en fonction de leur profil rendement/risques (rentabilité, crédit, liquidité, maturité).

La cession d'un titre de créance ne se fonde pas exclusivement sur le critère de ses notations et repose également sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché.

#### ■ Répartition dette privée / dette publique :

La répartition des titres entre dette publique et dette privée est effectuée en fonction des anticipations de la Société de Gestion.

#### ■ Parts ou actions de placements collectifs de droit français, d'autres OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger :

Le FCP pourra investir jusqu'à 100 % de son actif en parts ou actions de FIA et d'OPCVM.

Le FCP se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPC gérés par la Société de Gestion et/ou des entités du groupe La Banque Postale et/ou des entités du groupe Aegon et/ou des entités du groupe Natixis Investment Managers.

### 2. Instruments financiers dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers (OCDE uniquement).

Ainsi, les risques sur lesquels le gérant pourra intervenir :

- Taux / actions
- Change

## ORIENTATION DES PLACEMENTS

Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture ou exposition du risque de taux / actions
- Couverture ou exposition du risque de change

Les options sur les marchés à terme de taux d'intérêt consistent en des positions acheteuses ou vendeuses d'options pour tirer profit d'un mouvement de hausse ou de baisse de la volatilité des marchés, des positions en spread (achat et vente d'une option du même type) pour exposer le portefeuille à la baisse de la volatilité des marchés ou, de manière directionnelle, à l'évolution des marchés de taux.

La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100 % de l'actif net de l'OPCVM.

La somme de l'exposition sur les marchés ne pourra excéder 120 % de l'actif.

### 3. Titres intégrant des dérivés

Le fonds n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés à l'exception des titres suivants, dans la limite de 70 % de l'actif net :

- les obligations callables,
- les obligations puttables,
- les éventuels bons ou droits de souscription acquis suite à des opérations affectant les titres en portefeuille.

### 4. Dépôts d'espèces

Afin de gérer sa trésorerie, le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 100 % de l'actif net.

### 5. Emprunts d'espèces

Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister de manière temporaire en raison des opérations liées aux flux du fonds (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions-rachats, etc.) dans la limite de 10 %.

### 6. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

Néant.

### 7. Contrats constituant des garanties financières :

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues uniquement en instruments éligibles à sa stratégie d'investissement.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes :

- Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité) ;
- Liquidité : les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents ;
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie ;
- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net ; l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net ;
- Conservation : toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

### PROFIL DE RISQUE

Les risques associés aux investissements et techniques employés par le FCP et auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque de perte en capital** : l'investisseur est averti du risque que la performance du FCP ne soit pas conforme à ses objectifs et qu'une perte en capital (valeur de rachat inférieure à la valeur de souscription) n'est pas à exclure.
- **Risque actions** : en raison de la stratégie d'investissement du FCP, le porteur est exposé au risque des actions de manière importante, le niveau d'investissement en actions étant au maximum de 15 %. En cas de baisse des marchés, la valeur du fonds peut baisser significativement.
- **Risque discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Le gérant peut ne pas sélectionner les OPC les plus performants.
- **Risque de taux** : la valeur liquidative du fond peut baisser en cas de hausse des taux.
- **Risque de crédit** : ce risque est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements. La dégradation de signature d'un émetteur d'obligations peut ainsi entraîner une baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le fonds a investi.
- **Risque lié à l'investissement dans des titres à haut rendement** : le FCP doit être considéré comme en partie spéculatif à hauteur maximum de 20 % et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme** : l'utilisation des instruments financiers à terme pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.
- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés)** : le FCP est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).

- **Risque de durabilité** : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires.
- **Risque lié à la détention d'instruments indexés sur l'inflation (jusqu'à 20 % de l'actif net)** : le FCP étant investi en instruments (dont les dérivés) indexés sur l'inflation, il est donc sensible à la variation des taux d'intérêt réels. Sa valeur liquidative pourra baisser significativement dans le cas d'une inflation négative (déflation) ou d'une baisse de l'inflation anticipée.

Les risques accessoires associés aux techniques employées sont :

- **Risque lié à l'investissement dans les pays émergents** : l'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.
- **Risque de change** : Le FCP est soumis à un risque de change à titre accessoire. La devise de référence du fonds est l'euro. La valeur de la part du FCP peut baisser si la devise de ces placements baisse face à l'euro avec une amplitude plus forte que l'évolution du titre acheté en devise locale.

### GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création du FCP, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

### DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPC

Néant

## COMMENTAIRE DE GESTION

### Conjoncture économique et financière

Au premier trimestre 2024, la politique monétaire est restée l'un des principaux points d'attention des investisseurs. Le statu quo, largement anticipé, de la Banque centrale européenne et de la Fed a été éclipsé par des spéculations sur leur futur calendrier de baisse des taux directeurs. Alors que les publications des statistiques ont montré que l'inflation ne baissait plus, la Banque centrale européenne a gardé les taux inchangés et a indiqué qu'elle resterait attentive à la progression des salaires et aux tensions géopolitiques. De son côté, la Fed a également fait part de sa volonté d'avoir des indicateurs supplémentaires sur le ralentissement de la hausse des prix pour entamer sa première baisse de taux. Par ailleurs, les conflits au Proche-Orient et les attaques en mer Rouge ont provoqué une forte hausse des prix du transport maritime. En fin de trimestre, les banquiers centraux ont communiqué des projections laissant entrevoir des baisses de taux au mois de juin prochain pour la Fed et la BCE. Ces éléments ont rassuré les investisseurs dont l'appétit pour le risque a augmenté. Du côté de la microéconomie, la saison des résultats a pris fin, et les marchés ont salué des profits dans l'ensemble largement supérieurs aux attentes, notamment pour les grandes entreprises européennes et américaines.

Au cours de deuxième trimestre 2024, la Banque centrale européenne s'est montrée rassurante en ouvrant la voie à une première baisse de ses taux directeurs en juin. Aux États-Unis, les dernières statistiques ont montré que l'inflation ne baisse plus, ce qui a provoqué une hausse de l'incertitude quant à la capacité de la Fed à baisser ses taux directeurs aussi rapidement et amplement que les investisseurs l'anticipaient. Ces divergences de trajectoire de politique monétaire ont renforcé la volatilité du marché obligataire. Côté géopolitique, le contexte fut un peu plus préoccupant. Début avril, les cours du pétrole ont fortement progressé à la suite de la montée des tensions entre Israël et l'Iran, avant de se dégonfler en fin de période, à la suite d'un apaisement des tensions au Moyen-Orient, mais l'incertitude demeure. En fin de trimestre, les investisseurs ont fait face à un regain de stress politique en Europe. La période d'incertitude ouverte en France à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale a installé un climat de nervosité, et a plombé le CAC 40® et les autres indices européens. L'écart entre le rendement de l'OAT française et celui du Bund allemand s'est fortement accentué. Du côté de la politique monétaire, la BCE a procédé, sans surprise, à une baisse de ses taux directeurs, tout comme ses homologues suisses et canadiennes. Outre-Atlantique, les statistiques ont montré des premiers signes de ralentissement de l'économie américaine, laissant entrevoir que la Fed pourrait assouplir sa politique monétaire dès l'automne.

Le troisième trimestre 2024 a été marqué par la baisse de l'incertitude politique en France post élections législatives, avec la potentielle formation d'un gouvernement de coalition ou technique. Aux États-Unis, les statistiques économiques du début de l'été ont renforcé la probabilité d'une prochaine baisse de taux de la Fed, ce qui apporté un fort soutien à la prise de risque des investisseurs. Sans surprise, la Banque centrale européenne a passé son tour lors de sa réunion de politique monétaire de juillet. Du côté de la microéconomie, la météo s'est un peu assombrie sur les marchés, avec la saison des résultats des entreprises qui a engendré quelques prises de profits sur certains titres assez chers, notamment dans le segment technologique, mais également dans les secteurs du luxe et de l'automobile à la suite de publications jugées décevantes. Aux États-Unis, la tentative d'assassinat sur D. Trump et l'abandon de la candidature de J. Biden, en juillet, ont rebattu les cartes en vue de la prochaine élection présidentielle américaine, et ont apporté quelques rotations sectorielles sur les marchés Outre-Atlantique. Au cours du mois d'août, le climat autour des marchés est devenu plus nerveux. La dégradation du marché de l'emploi aux États-Unis a alimenté la crainte d'un atterrissage brutal de l'économie, et le spectre du retour de l'inflation sur fond de tensions au Proche-Orient a ajouté son lot d'incertitudes. La perspective d'un changement de politique monétaire au Japon a engendré un débouclage violent des stratégies de portage. Ce cocktail détonnant a fait plonger les marchés d'actions, baisser les rendements obligataires, et augmenter fortement la volatilité. Mais ces sources de stress ont été très rapidement écartées après la publication de statistiques macroéconomiques et microéconomiques porteuses, et après l'intervention du président de la Banque centrale américaine fin août ouvrant la porte à un adoucissement de sa politique monétaire. En septembre, la Fed a ainsi baissé de 0,50 % ses taux directeurs, et fait des projections de baisses de taux substantielles supplémentaires au cours des prochains mois. Cela a été nettement salué en bourse sur les deux rives de l'Atlantique. Du côté de la macroéconomie, l'inflation est restée sous contrôle aux États-Unis et en zone euro. En fin de trimestre, les imposantes mesures prises par Pékin pour soutenir la croissance et relancer le secteur immobilier ont eu pour effet un rebond spectaculaire des marchés chinois, et de manière indirecte une hausse des marchés exposés à la consommation chinoise, comme le luxe en Europe.

Le quatrième trimestre 2024 a été riche en actualité financière et économique. Du côté de la macroéconomie, les statistiques en début de période ont montré que la trajectoire de l'inflation était sous contrôle aux États-Unis et en zone euro, mais la santé des économies mondiales a été plus mitigée, avec des données décevantes en Europe face à une économie américaine toujours vigoureuse. La réunion de la Banque centrale européenne de septembre s'est conclue par une baisse de 0,25 % de ses taux directeurs, ce qui, bien que largement anticipé, a été salué par les investisseurs. L'extension du conflit au Proche-Orient a cependant continué d'inquiéter. Du côté des entreprises, la saison des résultats a globalement rassuré, même si des prises de profits ont ponctué des publications jugées décevantes, notamment dans les secteurs du luxe et de l'automobile. Mais c'est surtout l'issue incertaine, à quelques jours du scrutin, de l'élection présidentielle américaine qui a alimenté la volatilité sur la période, ce qui s'est reflété par de fortes tensions sur le marché obligataire américain. Dès le début du mois de novembre, l'élection claire et nette de Donald Trump, dont le programme économique devrait engendrer des baisses d'impôts ainsi que la dérégulation dans certains secteurs, a provoqué un fort intérêt pour les entreprises américaines, déjà favorisées par une économie dynamique. À l'inverse, la perspective de nouvelles surtaxes douanières américaines pour les entreprises européennes et chinoises exportatrices a assombri leur parcours boursier. La réunion de la Fed s'est conclue, sans surprise, par une baisse de 0,25 % de ses taux directeurs. En Chine, les nouvelles mesures annoncées par les autorités ont déçu les investisseurs du fait de l'absence de plan de relance de la consommation. Du côté de la géopolitique, l'extension de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a continué d'inquiéter, alors que des pourparlers de trêve au Proche-Orient ont eu tendance à rassurer les marchés. Lors du dernier mois de l'année, les marchés ont continué de s'ajuster à l'élection de Donald Trump et ses déclarations laissant entrevoir de nouveaux conflits commerciaux. Du côté de la politique monétaire, les dernières réunions de l'année de la Banque centrale européenne et de la Fed se sont conclues par une nouvelle baisse de 0,25 % de leurs taux directeurs. Mais la Banque centrale américaine a refroidi les marchés après ses déclarations quant au fait que le rythme des baisses de 2025 serait bien moins accommodant qu'anticipé, alors même que l'inflation ne baisse plus assez aux États-Unis, et que l'application du programme du président américain fraîchement élu pourrait être assez inflationniste. Le scepticisme autour de la situation politique en France et en Allemagne a soutenu le manque de visibilité. Et de manière générale, l'incertitude macroéconomique, géopolitique et fiscale n'a pas contribué à raviver la prise de risque des investisseurs à l'approche de la trêve des confiseurs.

### Commentaire de gestion

Au cours de l'année 2024, nous avons conservé notre positionnement prudent sur les actions notamment celles de la zone euro. La sous-pondération par rapport à l'indicateur de référence sur la classe d'actifs a été progressivement réduite pour revenir à la neutralité courant mai. Le positionnement défensif a été réimplémenté dans le portefeuille mi-juin tout en conservant l'exposition au fonds « actions protégées » introduit l'année précédente. Finalement, les actions environnementales ont été soldées en fin d'année et remplacées par des petites capitalisations de la zone euro.

Du côté obligataire en début de période, les emprunts d'État 5-7 ans étaient sous-pondérés et les obligations d'entreprises, notamment les obligations crédit de qualité « Investissement », étaient surpondérées. Au cours du premier semestre, la pondération en obligations souveraines a été progressivement réhaussée profitant de la hausse des rendements. Plusieurs prises de profit ont eu lieu sur le reste de l'année aussi bien sur les obligations d'États que sur le crédit d'entreprise de bonne qualité. Par ailleurs, nous avons introduit des obligations convertibles européennes qui présentaient une valorisation et une convexité attractives. Au total en fin de période, le niveau de sensibilité au taux du portefeuille s'établit au-dessus de celui de l'indice.

Les investissements en actions et en obligations d'État ou de crédit ont été effectués par l'intermédiaire de fonds et ETFs sélectionnés dans le cadre d'un processus indépendant de la décision de gestion.

## PERFORMANCES

L'indice de référence est 50% ESTR Capitalisé + 30% Bloomberg Euro Treasury 1bn Select Countries 5-7 ans + 8% Markit iBoxx Euro Corporates + 7% MSCI EMU dividendes nets réinvestis + 3% BofA ML Euro High Yield (en euro) + 1% MSCI USA Large Cap dividendes nets réinvestis (en euro) + 0,50% MSCI AC Asia Pacific dividendes nets réinvestis (en euro) + 0,50% MSCI Europe ex EMU dividendes nets réinvestis (en euro)

Performances	Fonds	Indice de référence
Sur 1 an	3,93 %	4,30 %
Sur 3 ans	2,72 %	3,33 %
Sur 5 ans	5,21 %	5,88 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

## PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	53 165 967,13	42 935 756,58	<b>96 101 723,71</b>
X EURZ GOVT BOND 5-7 1C GT EUR	18 557 245,11	17 667 451,08	<b>36 224 696,19</b>
OSTRUM SRI CREDIT 12M I (C/D) EUR	—	15 453 592,00	<b>15 453 592,00</b>
AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS FP EUR	3 741 640,00	2 526 325,00	<b>6 267 965,00</b>
ISHARES CORE EURO CORP BOND LN EUR	4 906 969,30	—	<b>4 906 969,30</b>
ISHARES MSCI EMU SML-C ACC GT EUR	2 476 500,00	1 035 255,00	<b>3 511 755,00</b>
LBPAM ISR CONVERTIBLES EUROPE I	2 661 846,88	—	<b>2 661 846,88</b>
LBPAM ISR PRO ACTIONS EURO I	1 368 459,00	674 693,76	<b>2 043 152,76</b>
TOCQUEVILLE CROISSANCE EURO ISR I	1 342 818,32	598 585,82	<b>1 941 404,14</b>
AMUNDI S&P 500 UCITS ETF FP EUR	1 491 703,38	—	<b>1 491 703,38</b>

## EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 125,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 200,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 100,00 % selon la méthode de l'engagement,
- 99,92 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

## CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)):

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

### PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2<sup>e</sup> niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

### POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

### COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM: [www.lbpam.com](http://www.lbpam.com)

### FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice appliqués sur le fonds sont de 0,005833 %.

## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

### 1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes :

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction :
  - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
  - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
  - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions : l'ensemble du personnel est concerné par cette politique. Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori : les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par :
  - Restitutions : reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ;
  - Malus : diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération : pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

### 2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2024		
<b>Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2024</b>		
	Fixes bruts	15 448 218 €
	Variables + primes bruts	5 503 937 €
<b>Ensemble des gérants</b>		
	Fixes bruts	3 491 000 €
	Variables + primes bruts	1 863 260 €
<b>Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)</b>		
	Fixes bruts	1 400 500 €
	Variables + primes bruts	735 900 €

# Comptes annuels

Bilan actif (Devise: EUR)	Exercice 31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-
<b>Titres financiers</b>	-
<b>Actions et valeurs assimilées (A) <sup>(*)</sup></b>	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) <sup>(*)</sup></b>	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) <sup>(*)</sup></b>	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>137,729,433.21</b>
OPC	137,729,433.21
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
<b>Dépôts (F)</b>	-
<b>Instrument financiers à terme (G)</b>	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
<b>Prêts (I)</b>	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-
Loans	-
Autres	-
<b>Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>137,729,433.21</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>126,546.41</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>9,656.82</b>
<b>Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II <sup>(*)</sup></b>	<b>136,203.23</b>
<b>TOTAL ACTIF I+II</b>	<b>137,865,636.44</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

<b>Bilan passif (Devise: EUR)</b>	<b>Exercice 31/12/2024</b>
<b>Capitaux propres :</b>	-
Capital	132,604,573.56
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	5,216,249.93
Capitaux propres I :	137,820,823.49
Passifs de financement II	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>137,820,823.49</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	-
<b>Autres passifs :</b>	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	44,812.95
Concours bancaires	-
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>44,812.95</b>
<b>TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV</b>	<b>137,865,636.44</b>

<b>Compte de résultat (Devise: EUR)</b>	<b>Exercice 31/12/2024</b>
<b>Revenus financiers nets</b>	-
<b>Produits sur opérations financières</b>	-
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	348,351.19
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	9,830.58
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>358,181.77</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	-
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>358,181.77</b>
<b>Autres produits :</b>	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	66,077.23
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
<b>Autres Charges :</b>	-
Frais de gestion de la société de gestion	-442,852.75
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-1,267.54
<b>Sous total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-378,043.06</b>
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B</b>	<b>-19,861.29</b>

<b>Compte de résultat (Devise: EUR)</b>	<b>Exercice 31/12/2024</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-93.45</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C + D</b>	<b>-19,954.74</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	<b>-</b>
Plus et moins-values réalisées	4,183,016.30
Frais de transactions externes et frais de cession	-
Frais de recherche	-8,083.91
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>4,174,932.39</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>18,146.45</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>4,193,078.84</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	<b>-</b>
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1,033,100.26
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>1,033,100.26</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>10,025.57</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>1,043,125.83</b>
<b>Acomptes :</b>	<b>-</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>5,216,249.93</b>

## STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

### OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence composé de 7% MSCI EMU + 0.5% MSCI Europe Ex EMU + 1% MSCI USA Large Cap + 0.5% MSCI AC Asia Pacific Free + 30% Bloomberg Euro Treasury 1bn Select Countries 5-7 yr + 8% IBOXX corporate euro + 3% ML HY euro + 50% €STR.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

### Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe Classique (Devise: EUR)

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	1,454.64	1,465.76	1,374.36	1,448.59	1,505.57
<b>Actif net (en k EUR)</b>	<b>111,090.29</b>	<b>119,004.65</b>	<b>118,251.72</b>	<b>128,041.10</b>	<b>137,820.82</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	76,369.466	81,189.391	86,040.769	88,389.911	91,540.194

Date de mise en paiement	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b>	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b>	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b>	-	-	-	-	-
personnes physiques (en EUR)					
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	6.52	17.05	6.60	9.70	45.80
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-1.05	-3.20	-1.95	-0.57	-0.21

(\*) «Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. «L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit.»

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

### Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Durée minimale de placement recommandée	Montant minimum de souscription
FR0010444836	Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné aux associations membres de l'UNIFED pour la gestion de leurs provisions constituées dans le cadre d'un compte épargne temps.	Supérieure à 3 ans	1/1000 part

## Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes:

### Valeurs mobilières

**Les titres cotés :** à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une SICAV), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

**Les O.P.C. :** à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

**Les ETF :** à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

**Les titres de créances et assimilés négociables** qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

**Futures :** cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

**Options :** cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

**Options OTC :** ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

**Dépôts à terme :** ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

## Frais de fonctionnement et de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Actif net < 76.224.508,61 euros : 0.35% TTC maximum
			Actif net > 76.224.508,61 euros : 0.30% TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1,50% TTC maximum.
3	Commissions de mouvement Société de gestion financière	Transaction / Opération	Néant.
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus:

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

**Frais de recherche**

0.01 % TTC maximum de l'actif net.

**Rétrocession de frais de gestion**

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un taux communiqué par la société de gestion.

**Affectation des sommes distribuables**

**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables**

**Affectation des revenus nets**

Capitalisation

**Affectation des plus-values nettes réalisées**

Capitalisation

## Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>128,041,104.69</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) <sup>1</sup>	22,371,797.12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-17,780,249.68
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-19,861.29
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4,174,932.39
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1,033,100.26
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-
Autres éléments	-
<b>Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>137,820,823.49</b>

<sup>1</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

<sup>2</sup> Rubrique Spécifique aux MMF.

## Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	31/12/2024
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>
<b>Catégorie de classe Classique (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	15,211.674
Nombre de titres rachetés	12,061.391
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	44,743.53
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

## Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0010444836	Classique	Capitalisation	EUR	137,820,823.49	91,540.194	1,505.57

## Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
<b>Actif</b>		<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>		<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>HORS-BILAN</b>						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
<b>TOTAL</b>	-					

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

### Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par niveau maturité			Décomposition par de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
<b>ACTIF</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9.66	-	-	-	9.66
<b>PASSIF</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>HORS-BILAN</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		-	-	-	<b>9.66</b>

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>ACTIF</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9.66	-	-	-	-
<b>PASSIF</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>HORS-BILAN</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>9.66</b>	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	Devise
<b>Actif</b>	<b>Néant</b>
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2024, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

## Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>ACTIF</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>PASSIF</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors Bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe « Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe » qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN</b>		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
<b>OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

**Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion**

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1681048804	AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMU	Amundi Luxembourg S.A.	Actions	Luxembourg (Grand-Duché)	EUR	1,506,323.25
LU1602144575	AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS	Amundi Luxembourg S.A.	Actions	Luxembourg (Grand-Duché)	EUR	1,246,604.90
FR0007057674	FEDERIS ISR ACTIONS US MH	LBP AM	Actions internationales	France	EUR	633,902.75
IE00B3VWMM18	ISHARES MSCI EMU SML-C ACC	BlackRock Asset Management Ireland - ETF	Actions	Irlande	EUR	1,390,461.28
IE00B3F81R35	ISHS CO EUR COR EUR SHS EUR ETF	BlackRock Asset Management Ireland - ETF	Obligations	Irlande	EUR	12,686,604.42
FR0010470609	LBPAM CONVERTIBLES EUROPE-I	LBP AM	Fonds mixtes	France	EUR	2,747,891.52
FR0013358025	LBPAM INFLATION FLEXIBLE-I	LBP AM	Obligations et autres titres de créances internationaux	France	EUR	6,120,787.20
FR0007079330	LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	LBP AM	Actions internationales	France	EUR	574,776.00
FR0011524370	LBPAM ISR ACTIONS VALUE EURO 13D	LBP AM	Actions de pays de la zone euro	France	EUR	683,043.92
FR001400FDS4	LBPAM ISR OBLI JUILLET 2026 FPS	LBP AM	Obligations et autres titres de créances internationaux	France	EUR	3,838,800.00
FR0011441591	LBPAM ISR PRO ACTIONS EURO-I	LBP AM	Actions de pays de la zone euro	France	EUR	4,188,498.42
FR0011758044	LBPAM ISR PRO ALTO	LBP AM	Fonds mixtes	France	EUR	6,873,356.80
FR0010392951	OSTRUM SRI CASH M	Natixis Investment Managers International	Fonds monétaires	France	EUR	46,382,454.95
FR0011375989	OSTRUM SRI CREDIT 12M	Natixis Investment Managers International	Actions internationales	France	EUR	15,322,346.16
FR0010201699	OSTRUM SRI EURO BONDS 5-7 I	Natixis Investment Managers International	Obligations en Euro	France	EUR	17,655,963.24
FR0011525534	TOCQUEVILLE CROISSANCE EURO ISR 13D	LBP AM	Actions de pays de la zone euro	France	EUR	710,495.00
LU0290357176	X EUROZONE GOV 5-7	DWS Investment S.A. (ETF)	Obligations	Luxembourg (Grand-Duché)	EUR	15,167,123.40
<b>TOTAL</b>						<b>137,729,433.21</b>

## Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2024
<b>Ventilation par nature des créances</b>	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Autres débiteurs divers	126,546.41
Coupons à recevoir	-
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>126,546.41</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	40,727.06
Autres créditeurs divers	4,085.89
Provision pour risque des liquidités de marché	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>44,812.95</b>

## Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
<b>Catégorie de classe Classique (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	444,120.29	0.33
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	<b>66,077.23</b>	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## Autres informations

	Exercice 31/12/2024
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	14,251,963.92
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

## Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe Classique (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	-19,954.74
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-19,954.74</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-19,954.74
<b>Total</b>	<b>-19,954.74</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	4,193,078.84
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>4,193,078.84</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	4,193,078.84
<b>Total</b>	<b>4,193,078.84</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				<b>137 729 433,21</b>	<b>99,93</b>
<b>OPCVM</b>				<b>137 729 433,21</b>	<b>99,93</b>
AMUNDI INDEX SOLUTIONS - AMU	13 500	111,58	EUR	1 506 323,25	1,09
AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS	4 250	293,32	EUR	1 246 604,90	0,90
FEDERIS ISR ACTIONS US MH	153,70283	4 124,21	EUR	633 902,75	0,46
ISHARES MSCI EMU SML-C ACC	5 200	267,40	EUR	1 390 461,28	1,01
ISHS CO EUR COR EUR SHS EUR ETF	104 541	121,36	EUR	12 686 604,42	9,21
LBPAM CONVERTIBLES EUROPE-I	176	15 613,02	EUR	2 747 891,52	1,99
LBPAM INFLATION FLEXIBLE-I	528	11 592,40	EUR	6 120 787,20	4,44
LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	120	4 789,80	EUR	574 776,00	0,42
LBPAM ISR ACTIONS VALUE EURO 13D	52	13 135,46	EUR	683 043,92	0,50
LBPAM ISR OBLI JUILLET 2026 FPS	35 000	109,68	EUR	3 838 800,00	2,79
LBPAM ISR PRO ACTIONS EURO-I	2 581	1 622,82	EUR	4 188 498,42	3,04
LBPAM ISR PRO ALTO	6 310	1 089,28	EUR	6 873 356,80	4,99
OSTRUM SRI CASH M	4 398,709377	10 544,56	EUR	46 382 454,95	33,65
OSTRUM SRI CREDIT 12M	1 353	11 324,72	EUR	15 322 346,16	11,12
OSTRUM SRI EURO BONDS 5-7 I	3 566,6451	4 950,30	EUR	17 655 963,24	12,81
TOCQUEVILLE CROISSANCE EURO ISR 13D	125	5 683,96	EUR	710 495,00	0,52
X EUROZONE GOV 5-7	66 000	229,80	EUR	15 167 123,40	11,00
<b>Créances</b>				<b>126 546,41</b>	<b>0,09</b>
<b>Dettes</b>				<b>-44 812,95</b>	<b>-0,03</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>9 656,82</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>137 820 823,49</b>	<b>100,00</b>

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

## Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
<b>Change à terme</b>						
<b>Total</b>		-		-		-

\* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

## Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

### Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Options</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Swaps</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Autres instruments</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Total</b>		—	—	—

### Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Options</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Swaps</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Autres instruments</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Total</b>		—	—	—

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Options</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Swaps</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Autres instruments</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Total</b>		—	—	—

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Options</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Swaps</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Autres instruments</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Total</b>		—	—	—

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Options</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Swaps</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Autres instruments</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Total</b>		—	—	—

## Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Options</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Swaps</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Autres instruments</b>				
<b>Sous total</b>		—	—	—
<b>Total</b>		—	—	—

### Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)</b>	<b>137,729,433.21</b>
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	<b>-</b>
<b>Autres actifs (+)</b>	<b>136,203.23</b>
<b>Autres passifs (-)</b>	<b>44,812.95</b>
<b>Passifs de financement (-)</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>137,820,823.49</b>

# Rapport annuel

au 29 décembre 2023

exercice N-1

## Bilan actif

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>127 939 097,27</b>	<b>118 331 068,69</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	<b>127 939 097,27</b>	<b>118 331 068,69</b>
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	127 939 097,27	118 331 068,69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres Actifs : Loans</b>	-	-
Autres instruments financiers	-	-
<b>Créances</b>	<b>123 309,31</b>	<b>43 096,26</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	123 309,31	43 096,26
<b>Comptes financiers</b>	<b>17 377,62</b>	-
Liquidités	17 377,62	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>128 079 784,20</b>	<b>118 374 164,95</b>

## Bilan passif

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>	-	-
Capital	127 233 742,67	117 852 047,21
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	858 188,13	568 277,03
Résultat de l'exercice (a,b)	-50 826,11	-168 608,07
<b>Total capitaux propres</b>		
(= Montant représentatif de l'actif net)	<b>128 041 104,69</b>	<b>118 251 716,17</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>38 679,51</b>	<b>34 168,37</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	38 679,51	34 168,37
<b>Comptes financiers</b>	-	<b>88 280,41</b>
Concours bancaires courants	-	88 280,41
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>128 079 784,20</b>	<b>118 374 164,95</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## Hors-bilan

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	262 963,20	153 977,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	207,89
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 633,06	1 027,13
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>273 596,26</b>	<b>155 213,01</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-2 297,33	-5 039,38
Autres charges financières	-6 672,64	-2 792,36
<b>TOTAL II</b>	<b>-8 969,97</b>	<b>-7 831,74</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>264 626,29</b>	<b>147 381,27</b>
<b>Autres produits (III)</b>	-	-
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-316 456,16</b>	<b>-311 420,15</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>-51 829,87</b>	<b>-164 038,88</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>1 003,76</b>	<b>-4 569,19</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	-	-
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>-50 826,11</b>	<b>-168 608,07</b>

## 1. Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié. La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes:

### Valeurs mobilières

Les titres cotés: à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une SICAV), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C.: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF: à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures: cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options: cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC: ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Dépôts à terme: ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

### Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 0.35 % TTC maximum si l'Actif net < 76 224 508.61 euros
- 0.30 % TTC maximum si l'Actif net > 76 224 508.61 euros

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de Bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

### Frais de recherche

Les frais de recherche sont provisionnés sur chaque VL sur la base d'un montant communiqué par la société de gestion.

En l'absence de compte spécifique prévu par la réglementation, ces frais seront enregistrés dans la rubrique "autres charges financières" dans le compte de résultat.

Ces frais de recherche facturés au FCP seront au maximum de 0.01 % de l'actif net.

### **Commission de surperformance**

Néant

### **Rétrocession de frais de gestion**

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un taux communiqué par la société de gestion.

### **Méthode de comptabilisation des intérêts**

Intérêts encaissés

### **Affectation des résultats réalisés**

Capitalisation

### **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Capitalisation

## Evolution de l'actif net

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	118 251 716,17	119 004 645,16
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	21 381 679,49	25 001 369,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-18 013 360,70	-18 173 943,23
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 427 170,61	675 372,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-597 850,10	-115 295,24
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-1,16	-
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	5 643 580,25	-7 976 394,09
Différence d'estimation exercice N	4 631 405,64	-1 012 174,61
Différence d'estimation exercice N-1	1 012 174,61	-6 964 219,48
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-51 829,87	-164 038,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	128 041 104,69	118 251 716,17

## 3. Compléments d'information

## Complément d'information 1

	29/12/2023
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	88 125 201,35
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	29/12/2023
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>
<b>Catégorie de classe Classique (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	15 161,374
Nombre de titres rachetés	12 812,232
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	42 602,03
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Frais de gestion

	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
<b>Catégorie de classe Classique (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	402 710,06	0,33
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	<b>86 253,90</b>	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

**Ventilation par nature des créances et dettes**

	29/12/2023
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	123 309,31
Coupons à recevoir	-
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>123 309,31</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	34 799,75
Autres créditeurs divers	3 879,76
Provision pour risque des liquidités de marché	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>38 679,51</b>

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	29/12/2023
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	-
<b>Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé</b>	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
<b>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>	-
Autres actifs : Loans	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	17 377,62
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17 377,62	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
<b>Actif</b>	<b>Néant</b>
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 29 Décembre 2023, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

## Affectation des résultats

Catégorie de classe Classique (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-50 826,11	-168 608,07
<b>Total</b>	<b>-50 826,11</b>	<b>-168 608,07</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-50 826,11	-168 608,07
<b>Total</b>	<b>-50 826,11</b>	<b>-168 608,07</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	858 188,13	568 277,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>858 188,13</b>	<b>568 277,03</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	858 188,13	568 277,03
<b>Total</b>	<b>858 188,13</b>	<b>568 277,03</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices**

Catégorie de classe Classique (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	1 430,96	1 454,64	1 465,76	1 374,36	1 448,59
<b>Actif net (en k EUR)</b>	109 687,17	111 090,29	119 004,65	118 251,72	128 041,10
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	76 652,809	76 369,466	81 189,391	86 040,769	88 389,911
<b>Date de mise en paiement</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>29/12/2023</b>
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b>	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
<b>Distribution unitaire sur résultat</b>	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en EUR)					
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b>	-	-	-	-	-
personnes physiques (en EUR)					
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	8,37	6,52	17,05	6,60	9,70
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-2,06	-1,05	-3,20	-1,95	-0,57

(\*) «Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. «L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit.»

## INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU 29 DÉCEMBRE 2023

Désignation des valeurs	Quantité	Cours	Devise	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Titres d'OPC</b>				<b>127 939 097,27</b>	<b>99,92</b>
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>					
<b>Etats membres de l'Union européenne</b>					
				<b>127 939 097,27</b>	<b>99,92</b>
FEDERIS ISR ACTIONS US MH	329,70283	3 230,10	EUR	1 064 973,11	0,83
ISHARES STOXX EUROPE 50 UCITS	30 620	41,62	EUR	1 274 539,13	1,00
ISHS CO EUR COR EUR SHS EUR ETF	63 541	120,11	EUR	7 631 960,34	5,96
LBPAM 12-18 MOIS-I	2 753	10 796,07	EUR	29 721 580,71	23,21
LBPAM INFLATION FLEXIBLE-I	528	11 309,90	EUR	5 971 627,20	4,66
LBPAM ISR ACTIONS ASIE MH	120	4 209,18	EUR	505 101,60	0,39
LBPAM ISR ACTIONS ENVIRON-I	809	1 664,92	EUR	1 346 920,28	1,05
LBPAM ISR ACTIONS VALUE EURO 13D	113	12 102,81	EUR	1 367 617,53	1,07
LBPAM ISR OBLI JUILLET 2026 FPS	35 000	105,44	EUR	3 690 400,00	2,88
LBPAM ISR PRO ACTIONS EURO-I	2 097	1 508,97	EUR	3 164 310,09	2,47
LBPAM ISR PRO ALTO	6 310	1 024,75	EUR	6 466 172,50	5,05
LBPAM TRESORERIE-M	3 428,709377	10 157,32	EUR	34 826 498,33	27,20
NATIXIS SOUVERAINS EURO 5-7	3 566,6451	4 878,49	EUR	17 399 842,45	13,59
X EUROZONE GOV 5-7	60 000	225,13	EUR	13 507 554,00	10,55
<b>Créances</b>				<b>123 309,31</b>	<b>0,10</b>
<b>Dettes</b>				<b>-38 679,51</b>	<b>-0,03</b>
<b>Dépôts</b>				<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>17 377,62</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>128 041 104,69</b>	<b>100,00</b>

# **UNIFED EPARGNE HORIZONS**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

LBP AM

36, quai Henri IV

75004 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## UNIFED EPARGNE HORIZONS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
LBP AM

36, quai Henri IV  
75004 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

Aux porteurs de parts du FCP UNIFED EPARGNE HORIZONS,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UNIFED EPARGNE HORIZONS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 25 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A blue shield icon with a white checkmark is positioned to the left of the handwritten signature 'Olivier GALIENNE'.

Olivier GALIENNE